

Un stockage des produits adapté

Sur une exploitation, les produits doivent être stockés de manière à assurer la sécurité des personnes. Selon les besoins du viticulteur, plusieurs solutions existent.

« Jusqu'à présent, les viticulteurs avaient tendance à réaliser leurs achats en mort-saison. Aujourd'hui, de plus en plus optent pour des commandes au coup par coup », observe Philippe Chauvot de chez Axe-environnement. Conséquence : il n'est pas toujours nécessaire de bénéficier d'un grand espace de stockage. « Posséder un local phyto aux normes n'exige pas systématiquement d'effectuer un investissement conséquent », assure le spécialiste. Mais quelle que soit la taille nécessaire, il est primordial que celui-ci réponde à toutes les normes réglementaires.



Le magasin de stockage Excelsa (ici de 4 m²) est doté de panneaux isolants sur les six faces.

Les armoires métalliques

Pour le viticulteur qui stocke peu de produits, une armoire peut suffire. En métal, elle doit pouvoir être fermée à clé et posséder une aération. À l'intérieur, les étagères, elles aussi métalliques, accueillent les produits classés le plus souvent par usage (fongicides, herbicides, anti-botrytis, etc.). Il est interdit de les poser à même le sol et il est conseillé de placer les produits liquides et les plus toxiques en bas. Installée sur rétention, l'armoire doit, conformément au Code du travail, comporter les informations nécessaires à la prévention. « Il est obligatoire de disposer à proximité d'un extincteur et de la matière absorbante qui servira en cas de fuite de liquides », informe le responsable commercial. Chez Axe-environnement, une gamme d'armoires métalliques est proposée pour des volumes de 80, 150, 155 ou 300 litres.

Le magasin de stockage

Implantée dans l'Aube, l'entreprise commercialise également des solutions pour les exploitations agricoles ou viticoles stockant des quantités de produits

plus importantes. La première : le magasin de stockage standard. Il se place au sein d'un bâtiment existant, idéalement dans un lieu où il y a peu de passages. Lui aussi doit pouvoir être fermé à clé. « Il y a toujours deux aérations, une basse et une haute sur les deux façades opposées », détaille Philippe Chauvot. Il est sur rétention, autrement dit capable de retenir le liquide en cas de fuite. « Ce type de magasin, que nous proposons pour des surfaces au sol allant de 4 à 12 m², est très simple à installer », poursuit-il. À l'intérieur, le viticulteur y place des étagères de rangement en matière non absorbante. À l'extérieur, il est toujours obligatoire d'installer un extincteur, facilement repérable par un panneau, et d'apposer les consignes de sécurité, les numéros d'urgence ainsi que la signalétique des risques (pictogrammes).

Le local spécifique

Alors que le magasin de stockage standard n'est pas hors gel, Axe-environnement dispose

d'une autre solution qui possède cette caractéristique : le magasin de stockage Excelsa. Il est hors gel, doté de panneaux isolants sur les six faces. Lui aussi possède deux aérations. Il est sur rétention, ferme à clé, et répond aux exigences réglementaires en termes de sécurité (extincteur, présence de matière absorbante, affichage des consignes de sécurité). « Des caillebotis sont positionnés dans une allée centrale mais peuvent également l'être sur toute la surface », précise le technico-commercial d'Axe-environnement. Dans les autres spécificités, les portes s'ouvrent sur toute la largeur pour que l'accès soit facilité. En option, le viticulteur peut demander le rajout d'une rampe pour y accéder avec un chariot. « Dans les autres possibilités d'aménagement, on peut prévoir une installation électrique (respectant les normes) pour profiter d'un éclairage, du chauffage ou encore de la ventilation »,



Beaucoup de viticulteurs optent pour une armoire car ils stockent peu de produits.

Anne Verzeaux



Dans le local, les produits sont classés le plus souvent par usage.